

REGLEMENT INTERIEUR



Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte jusqu'au gymnase, qui doit s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de repartir. A la fin du cours, les parents viennent dans le gymnase chercher leur enfant. Seuls les enfants ayant une autorisation écrite pourront sortir seuls du gymnase.

Règle de vie à l'Entraînement

La présence des parents pendant les cours est interdite.

➤ **Respect des horaires :**

Nous demandons aux gymnastes d'arriver si possible 5 / 10 minutes avant le début du cours afin que celui-ci débute à l'heure et dans de bonnes conditions. Tout retard perturbe le bon déroulement des entraînements et la préparation de ceux-ci. L'échauffement est très important.

➤ **Respect des personnes et des lieux :**

Nous demandons à nos gymnastes un comportement respectueux envers leurs camarades, leurs entraîneurs mais également envers les locaux et le matériel.

Les comportements arrogants, vulgaires et irrespectueux ne sont pas admis et pourront amener à un renvoi immédiat

➤ **Respect des règles de sécurité :**

Les gymnastes ne doivent pas monter sur les agrès sans y être autorisé et doivent respecter les consignes de sécurité données par l'entraîneur.

Les gymnastes ne doivent pas amener d'objets de valeur au gymnase, nous rappelons que les effets personnels sont sous leur responsabilité et qu'en aucun cas le GEG ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol dans les vestiaires.

➤ **Tenue vestimentaire**

- Il est important d'avoir une tenue sportive adaptée (t-shirt, short, legging, justaucorps) et les pieds nus, le port de chaussons n'est pas nécessaire.
- Les cheveux longs doivent être impérativement attachés.
- Les bijoux sont interdits.
- Il est recommandé d'apporter une bouteille d'eau.



Règle de vie en Compétition

Les entraîneurs ont carte blanche pour la constitution des équipes en compétition.

L'adhésion à un groupe compétition implique une grande assiduité aux entraînements.

La présence à toutes les compétitions est obligatoire (sauf raison médicale justifiée par un certificat médical). En cas de forfait moins de 3 semaines avant une compétition pour un motif autre que blessure ou maladie, une amende pourra être exigée correspondant au montant des frais d'engagement de votre enfant en compétition.

Nous soutenons l'esprit d'équipe et comme chaque équipe est constituée d'un nombre défini de gymnastes, toute absence pénalise gravement le groupe.

Le nombre de compétitions varie de 2 à 6 sur la saison selon les groupes. Un calendrier des compétitions sera remis à chaque gymnaste au cours du premier trimestre afin que vous puissiez bloquer ces dates fixées par la FFG.

L'horaire de convocation à une compétition doit être respecté sous peine de disqualification de l'équipe en cas de retard d'un participant.

➤ Tenue vestimentaire

La tenue du club est obligatoire pour les secteurs compétition.

GAF :

Nouveau justaucorps du club 2021. (obligatoire)	80€. Vendus à prix coûtant.
Maniques (obligatoire)	35€ Voir avec les entraîneurs pour le modèle.